

Hé oui! Déjà! La saison régulière tire à sa fin! Nous avons l'impression qu'il fait un peu plus beau que cet été mais l'automne arrive à grands pas.

Afin d'espérer profiter encore un peu du camping, plusieurs d'entre vous avez opté pour un prolongement de saison.

Nous avons reçu de nombreuses demandes de votre part également en ce qui concerne le premier week-end suivant la saison, les consignes générales et le mode de fonctionnement en ce qui concerne les compteurs d'électricité. Voici donc toute l'information pertinente.

FIN DE SAISON LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

Les clients n'ayant pas pris la prolongation devraient, normalement, avoir fermé leur roulotte et hivernisé leurs installations.

FERMETURE DU DÉPANNEUR – LIQUIDATION FIN DE SAISON

Comme la plupart des services, le dépanneur fermera ses portes pour l'hiver le dimanche 15 septembre 2024 à 18h (ou avant si épuisement des stocks). Grande liquidation **le week-end du 14 et 15 septembre dès 10h samedi et jusqu'à épuisement des stocks en rabais**. Nous vous invitons à profiter de rabais importants sur presque toute notre marchandise. Les produits de restauration, s'il en reste, seront en liquidation seulement dimanche le 15 septembre.

PROLONGATION – Consignes et explications

- 1) Comme par les années passées, les saisonniers qui n'ont pas pris la prolongation (**non-inscrits**), peuvent accéder à pied tous les jours entre 10h et 16h mais **doivent être repartis dès 16h**. Vous pouvez donc venir vérifier vos installations, ramasser des feuilles, faire l'entretien, l'hivernisation ou des réparations. Si vous souhaitez entrer avec vos véhicules, un frais de 5\$ par voiture par jour sera chargé. Sinon, vous pouvez les laisser à l'entrée gratuitement.
- 2) Les cartes d'accès cesseront de fonctionner dès lundi le 16 septembre pour ceux qui n'ont pas pris la prolongation.
- 3) NOUVEAU : À la demande générale, pour les **non-inscrits**, il vous sera possible de rester coucher moyennant un tarif de 60\$+tx par nuit SI et seulement SI vous vous êtes inscrits au préalable auprès de l'accueil (lorsqu'ouvert) ou par courriel au info@campingbernard.com Cela peut se faire la journée même mais vous devez nous aviser si vous êtes restés après les heures et/ou si vous avez passé la nuit.

IMPORTANT : Si nous constatons que vous êtes restés après 16h ou que vous avez passé la nuit sans vous inscrire ou nous aviser, des frais d'administration de 25\$+tx par nuit seront portés à votre compte EN PLUS du frais de 60\$+tx par nuit.

C'est une question d'équité envers ceux qui se sont inscrits en bonne et due forme et payés la prolongation pour profiter du camping plus longtemps. L'inscription à la prolongation reste beaucoup plus économique mais nous vous offrons cette possibilité cette année.

RAPPEL : Nous avons plusieurs moyens de vérifier si vous avez dépassé les heures permises.

- 4) Fin de la prolongation : lundi 14 octobre 2024 (Action-de-Grâces). Tous les clients doivent avoir terminé leur soufflage de tuyaux et fermeture de roulotte pour cette date. Vous devez avoir quitté le camping cette journée-là parce que les accès seront restreints dès le lendemain. C'est une question de sécurité. L'électricité et l'eau seront également coupés dès le mardi 15 octobre.
- 5) **Les RÈGLEMENTS continuent de s'appliquer comme en saison!** Le respect du voisinage demeure primordial. Le COUVRE-FEU de 23H demeure. Vous pouvez profiter de vos soirées plus tard mais éteindre la musique, cesser les cris et baisser le ton de la voix, comme durant la saison. Il y aura de la surveillance.
- 6) Il est INTERDIT d'utiliser vos cartes d'accès pour faire entrer des visiteurs ou d'autres saisonniers et ce, en tout temps! Si vous le faites, des sanctions seront appliquées allant jusqu'à la suspension de votre carte. SVP, demandez aux gens qui n'ont pas leur carte de laisser leurs véhicules à l'entrée.

TOUT campeur qui ne respecte pas les consignes et les règlements du camping pourrait voir son prolongement de saison annulé. Merci de faire preuve de respect comme habituellement.

COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ - Prolongation



Toute la clientèle recevra un état de compte suivant les lectures de compteur qui auront lieu

le 15 septembre à la fin de la saison régulière. Le crédit de 150\$ sera applicable sur la facturation de fin de saison pour tous.

L'électricité continuera d'être mesurée durant la prolongation comme pendant la saison. À la fermeture complète du camping, le 14 octobre, ceux qui auront consommé de l'électricité entre le 16 septembre et le 14 octobre (prolongation) recevront un nouvel état de compte renfermant la consommation additionnelle.

RAPPEL, pour toutes questions concernant la facturation et le fonctionnement des compteurs, référez-vous au document Q&R compteurs disponible sur notre site web. SVP, prenez le temps de le lire avant de nous questionner. Voici le lien :

<https://campingbernard.com/informations/#DOCU>

ENTREPOSAGE DES VOITURETTES ET AUTRES

Vous pouvez les apporter dès maintenant. Le paiement doit être fait AVANT d'entrer le matériel dans une de nos salles. Le paiement et les inscriptions se font à l'Accueil (barrière). L'Accueil sera ouvert les samedis de 10h à 16h et les dimanches de 10h à 15h jusqu'au 14 octobre 2024 (Action-de-Grâces). Il est possible également de faire appel à l'équipe de gestion durant le jour du lundi au vendredi. Il y a une sonnerie vidéo Ring disponible du côté de l'entrée à l'accueil pour communiquer avec nous durant le jour.

MERCI SINCÈRE À TOUTE NOTRE CLIENTÈLE 2024 ! Cap sur la saison 2025!

La Direction du Camping Plage Bernard